



COMPTE RENDU



3ème BEAUVAU POLICE MUNICIPALE

Le 27 mai s'est tenu le 3^e rendez-vous du Beauvau de la Police Municipale en présence de la ministre Dominique FAURE. La délégation de la fédération était composée de Ludovic DURAND, secrétaire général, de Lionel CHASSANG, secrétaire adjoint de la section FO Police Municipale. Des membres de FO PM étaient également présents.

Le format de ce rendez-vous était articulé autour de 3 tables rondes abordant des thèmes différents : les retraites, la formation et les prérogatives.

Pour FO, la délégation est intervenue lors de la table ronde sur les retraites, afin de présenter notre travail remis à la ministre.

Force Ouvrière est la seule organisation syndicale à avoir transmis un travail technique et chiffré sur les retraites au ministère, comme celui-ci l'avait-proposé.

Comme pour tous les agents de la fonction publique, Force Ouvrière revendique l'intégration des régimes indemnitaires dans le calcul à pension. À l'issue de ce débat sur les retraites, tous étaient d'accord pour une évolution de nos retraites, mais seul le financement suscitait des divergences. La ministre a demandé à la DGCL et à la CNRACL d'approfondir techniquement le travail sur ce dossier et de prendre en compte notre contribution en vue d'avancer sur ce sujet lors du prochain Beauvau.

FO a ouvert la voie aux négociations pour l'évolution de cette revendication, même si rien n'est encore acté.

Concernant la formation

Lors du second Beauvau le 16 mai dernier, FO avait appuyé sur l'importance de la place du CNFPT dans la formation de l'ensemble des agents territoriaux et plus particulièrement pour les agents de la police municipale.

A ce stade, il est unanimement reconnu que le CNFPT doit demeurer notre organisme de formation, mais, des évolutions sont nécessaires. FO insiste sur la nécessité de revoir les référentiels administratifs, le GTPI et les unités cynophiles pour les officialiser.

Nous proposons également d'intégrer la FPA à la FIA et d'améliorer les plateaux techniques pour les rendre plus proches de la réalité. Nous souhaitons également inclure un module sur les tueries de masse dans la FIA.

Sur les prérogatives

Nous réaffirmons que sans une évolution du volet social, il est hors de question d'accepter de nouvelles prérogatives. Notre position est claire : nous nous opposons à l'attribution du statut d'OPJ, comme nos homologues des forces étatiques. Nous souhaitons une simplification et une indépendance dans notre travail quotidien, conditions essentielles pour toute négociation.

La Fédération FOSPS avec l'appui de la section FO Police Municipale s'engage à faire reconnaître le travail et l'engagement des policiers municipaux, afin d'améliorer nos conditions de travail et de faire aboutir les revendications.

Fait à Paris, le 30 mai 2024